Victoire judiciaire d'un couple catholique empêché d'accueillir des enfants parce qu'il rejette l'idéologie « LGBTQIA »

Article rédigé par Le Salon Beige, le 08 juin 2024

Source [Le Salon Beige] : Un juge <u>a statué</u> en faveur d'un couple catholique à qui le Massachusetts interdisait d'adopter parce qu'il adhérait à l'enseignement catholique sur la sexualité humaine et le mariage.

Dans son ordonnance, le juge a écrit que la décision du ministère de l'enfance et de la famille du Massachusetts (DCF) avait placé Mike et Kitty Burke face à un

« dilemme fondamental dans cette affaire : ils pouvaient renoncer à leurs croyances religieuses et recevoir une licence d'accueil, ou ils pouvaient adhérer à ces croyances et renoncer à la licence ».

Il s'agit d'une victoire importante qui devrait avoir des conséquences significatives pour les familles chrétiennes.

Lire la suite

08/06/2024 01:00